

Informations générales



Public visé : direction, chefs de service, managers, membres du CSE.

Pré-requis : aucun.

Objectifs : acquérir une définition commune de la notion de risques psychosociaux, pour en comprendre les enjeux, les causes et les conséquences et ainsi mieux les prévenir,

Réfléchir à une démarche de prévention et aux outils de sa mise en œuvre.

Durée : 1 journée

Méthode, moyens & évaluation



Méthodes pédagogiques

- Exposé théorique,
- Echanges interactifs ,
- Quizz,
- Exercices pratiques,
- Etudes de cas et partage d'expériences,
- Mises en situation.

Moyens pédagogiques

- Utilisation de diaporamas, de vidéos et de supports de travail.
- Animation d'échanges entre les stagiaires.

Evaluation et suivi pédagogique

- Quizz d'évaluation « entrée et sortie de formation ».
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan à chaud par tour de table et questionnaire de satisfaction écrit.
- Evaluation à 6 mois à froid de l'efficacité de la formation : questionnaire écrit.

Programme - session 1 journée



Quizz d'évaluation « entrée formation ».

Séquence 1 : la QVT, de quoi parlons-nous ?

1. Réflexion de groupe : proposer une définition de la qualité de vie au travail.
2. La QVT pourquoi en parlons-nous aujourd'hui ?
3. D'hier à aujourd'hui : qu'est-ce qui a changé ?
4. Le cadre légal.
5. Les 3 déterminants de la QVT.
6. Les 6 champs de la QVT : l'éventail QVT.
7. La distinction RPS/QVT.

Séquence 2 : La mise en œuvre d'une démarche QVT

1. Les 4 étapes d'une démarche QVT.
2. Les espaces de discussions sur le travail en tant que fondement d'une démarche QVT.
3. Boite à outils et mise en pratique : la boussole QVT.
4. Présentation d'un cas concret de démarche QVT.
5. Réflexion collective sur la mise en œuvre d'une telle démarche au sein de sa structure.
6. Articulation avec des projets déjà existants.
7. Les atouts et les freins d'une telle démarche.

Apports théoriques de la formation : références réglementaires et illustrations.

Apports pratiques de la formation : comprendre la thématique, savoir la mettre en pratique.

Tour de table de fin de sessions.

Quizz d'évaluation « sortie de formation ».

Questionnaire de satisfaction.

Durées et programmes indicatifs, des adaptations pourront être réalisées selon le nombre et le profil des stagiaires.





360^{RH}
Richesses Humaines



Modalités

Processus mis en place pour prévenir et gérer les abandons

Afin de favoriser l'engagement du stagiaire, avant chaque formation, une convocation et un questionnaire permettant d'identifier les attentes des stagiaires seront transmis par l'entreprise.

Type de formation

Intra / présentiel.

Nombre de stagiaires

Entre 8 et 12 personnes.

Sanction et validation de la formation

En application de l'article L.6353-1 du code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Financement

Par les OPCO dans le cadre de la formation professionnelle continue ou financement direct par l'entreprise.

Nos Tarifs

Le tarif de la formation prévention Qualité de Vie au Travail sur une session 1 journée est de 1400€ HT.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

L'entreprise met à disposition un lieu et des équipements adaptés aux besoins spécifiques de stagiaires.

Dans le cas contraire, le référent handicap est mobilisé pour organiser les compensations ou adaptations. N'hésitez pas à nous contacter.

Notre équipe pédagogique

Nos Consultants sont des psychologues du travail.

- Valérie LORIC
Directrice
- Hélène CHANET
Consultante psychologue du travail

Nos points forts

- Le cabinet est adhérent à la charte RPS du CROCT.

CROCT  **Bretagne**
COMITÉ RÉGIONAL D'ORIENTATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Les consultants Psychologues ont une expertise de l'accompagnement des entreprises en termes d'évaluation RPS et de démarche Qualité de Vie au Travail depuis 2012.



Nous contacter

 02 97 47 67 94

 contact@360rh.fr

 du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

 Plus d'informations sur notre site internet :
www.360rh.fr